



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-QUE-026

Déposé le : 30.10.18

Scanné le : _____

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Titre de la simple question

Création de SIERA (Service intercantonal d'exploitation du réseau autoroutier) :

Texte déposé

A quoi en est la consultation des parlements cantonaux, dont celle du Grand Conseil vaudois ?

Commentaire(s)

Le 12 juin 2018, un mois après l'annonce publique de la création au 1^{er} janvier 2019 d'un établissement autonome de droit public par les Conseils d'Etat VD-GE-FR, la soussignée a déposé l'interpellation 18_INT_182 demandant que notre Parlement soit renseigné sur la place réservée à l'autorité exécutive vaudoise dans cette structure supracantonale..

Mme la Cheffe DIRH a alors annoncé que notre Grand Conseil serait consulté dans cette démarche interparlementaire. A ce jour, il n'y a pas eu de consultation ni par une commission thématique ni par la désignation de député-s. L'interpellation elle-même n'ayant pas reçu de réponse du Conseil d'Etat (plus de trois mois après son dépôt) alors que le délai d'entrée en vigueur annoncé (1.1.19) est proche.

Nom et prénom de l'auteur : ROULET-GRIN PIERRETTE

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch